



LES PROFESSIONNEL.LE.S DES SECTEURS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX, PUBLIC COMME PRIVÉ, SONT UNI.E.S POUR DEMANDER LA REVALORISATION DE L'ENSEMBLE DES SALAIRES.



Signe que la colère gronde de plus en plus fort : les luttes se multiplient sur l'ensemble du territoire depuis maintenant plusieurs semaines. En pleine seconde vague du coronavirus, qui voit à nouveau les professionnel.le.s de nos secteurs en première ligne, **la CGT renouvelle son exigence de transposition immédiate de la revalorisation salariale de 183€ issue du Ségur de la santé aux salarié.e.s de nos secteurs sans exception et d'une augmentation de 300€ dès 2021.**

La Fédération CGT Santé Action Sociale et son Union Fédérale de l'Action Sociale (UFAS) ont saisi et alerté l'ensemble des responsables politiques de son exigence de transposition, dans l'article 25 du PLFSS 2021, d'un complément mensuel de salaire de 183€ nets à l'ensemble des salarié.e.s du secteur social, et médico-social (spécifiquement sur le champ du handicap), public comme privé, sans exception. Cette exigence, qui n'est qu'un premier point d'étape, est portée avec force pour que les "invisibles" et les "exclu.e.s" soient enfin respecté.e.s et entendu.e.s !



LES OUBLIÉ.E.S DU SÉGUR EN COLÈRE SE MOBILISENT !

**LA FÉDÉRATION CGT SANTÉ ET ACTION SOCIALE
APPELLE LES SALARIÉ.E.S, DU PUBLIC COMME DU PRIVÉ, À SE MOBILISER
MASSIVEMENT ET S'INSCRIRE DANS LE PROCESSUS DE LUTTE :**

- ➡ **LE 26 NOVEMBRE TOUTES ET TOUS DANS LES ÉTABLISSEMENTS** à l'initiative du secteur social et médico-social public*
- ➡ **LE 3 DÉCEMBRE TOUTES ET TOUS DEVANT LES ARS** à l'initiative de l'Union Fédérale de l'Action Sociale CGT*
- ➡ **LE 5 DÉCEMBRE TOUTES ET TOUS DANS LA RUE** à l'appel de la confédération*

*Se rapprocher de son USD ou de son UD pour les modalités de mobilisations dans chaque territoire, en particulier en région parisienne

